

Paradis fiscaux : la filière canadienne

 www.upopmontreal.com/archives/paradis-fiscaux-la-filiere-canadienne

Séances animées par...

Alain Deneault

Alain Deneault est professeur de sociologie à l'UQAM. Il est l'auteur de nombreux livres, articles et recherches, notamment [Paul Martin et compagnies](#) (VLB éditeurs, 2004) et [Noir Canada. Pillage, corruption et criminalité en Afrique](#) (avec Delphine Abadie et William Sacher, Écosociété, 2008).

Séance 1: 4 mars 2014

Histoire : Comment le Canada s'est imposé dans la Caraïbe

Si le Canada a largement contribué à la création des paradis fiscaux des Caraïbes au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, c'est parce que ses institutions bancaires y étaient déjà actives. Non sans le concours de la violence, au service d'intérêts états-unis, les banques canadiennes ont occupé le secteur financier des colonies britanniques dès la fin du XIXe siècle, alors qu'il servait de pivot pour le capital international.

» Avec la participation de Catherine Browne

Liens pertinents

- Aucun lien pour cette séance

Séance 2: 18 mars 2014

Des Canadiens à l'origine des Bahamas, des Caïmans et de la Barbade

Les paradis fiscaux des Caraïbes créés dans les années d'après-guerre sont en grande partie l'œuvre de Canadiens. En Jamaïque, un ancien gouverneur de la banque du Canada conseille la législation. Aux Bahamas, les autorités suivent les directives pressantes d'un ancien ministre canadien des Finances. Aux Caïmans, un avocat de Calgary rédige les lois sur le secret bancaire. La Barbade émerge notamment d'une convention fiscale signée avec le Canada. C'est pendant ce temps au nom de douze paradis fiscaux que le Canada s'exprime à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international, en s'imposant comme une force impérialiste dans la région.

» Avec la participation de Aaron Barcant

Liens pertinents

- Aucun lien pour cette séance

Séance 3: 1 avril 2014

Le Canada : un paradis fiscal comme les autres

Le Canada subit à partir des années 1980 l'influence de ses créatures et se transforme progressivement en paradis fiscal. Il accueille 75 % des sociétés minières mondiales, principalement inscrites en Ontario, tandis que le Québec et l'Alberta bradent à des conditions plus avantageuses que jamais leurs richesses naturelles. La Nouvelle-Écosse sert d'arrière-boutique à des sociétés des Bermudes tandis que le gouvernement fédéral crée au pays des zones franches.

» Avec la participation de Ghislaine Raymond et Alexandre Sheldon

[Liens pertinents](#)

- Aucun lien pour cette séance

Séance 4: 15 avril 2014

Paradis fiscaux: l'aveuglement volontaire du Canada

Le Canada fait la lutte aux paradis fiscaux... en rendant légal leur recours. Depuis des années, tout est mis en œuvre pour favoriser l'accès des investisseurs canadiens aux législations de complaisance. Les Accords d'échange de renseignements fiscaux constituent un exemple de choix. En vertu de quelle « expertise » d'État de telles manifestations de déni de la démocratie ont-elles été possibles ? Qu'ont fait et que font les ministères, les universitaires et les intellectuels critiques face à ces enjeux ?

» Avec la participation de Aline Tremblay

[Liens pertinents](#)

- Aucun lien pour cette séance